



2003

Rapport Annuel

**Entreprises de programmation
télévisuelle et radiophonique
(incluant les réseaux)**

**Pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31
août 2003**

Conservez un exemplaire de ce rapport dans vos dossiers et retournez 3 exemplaires dûment remplis (incluant vos états financiers) avant le 30 novembre 2003 au:

Chef, groupe des statistiques et de l'analyse,
Analyse de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes, (CRTC), Ottawa, ON, K1A 0N2

Confidentiel une fois rempli

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de la loi sur la statistique il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Voir à la page 1 du "Guide explicatif" les accords régissant le partage des renseignements de ce rapport annuel entre Statistique Canada et les autres organismes publics fédéraux et provinciaux en vertu des articles 11 et 12 de la Loi sur la statistique.

If you prefer an English questionnaire, please check

Dès réception du rapport annuel, veuillez examiner la liste de systèmes figurant dans la liste ci-dessous. Si la liste diffère de votre organigramme, veuillez communiquer avec le chef, section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa. Téléphone: (613) 951-3177 Télécopier: (613) 951-9920.

Pour information seulement

en collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes

5-5300-54.2: STC/SAT-430-60110

2004-06-07

SECTION 1 (pages 2 à 6)
RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D'UNE LICENCE (COMPAGNIE)

Pour obtenir des renseignements au sujet de la présente déclaration, s'adresser au Conseiller spécial, Télécommunications et radiodiffusion, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, téléphone : (613) 951-3177, télécopieur : (613) 951-9920

Pour obtenir des renseignements au sujet des droits de licence, s'adresser au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Hull, téléphone : (819) 997-4384, télécopieur : (819) 953-5107

1. Nom du titulaire de la licence, au complet:

2. Adresse postale du titulaire de la licence:

Rue et no. _____
 Ville et province _____ Code postal _____
 Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

3. Personne avec qui communiquer au sujet du rapport:

M. () _____ Mme. () _____
 _____ (Nom) _____ (Titre)
 Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)
 Rue et no. _____
 Ville et province _____ Code postal _____
 Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

4. Si le titulaire a, au cours de la période de référence, exploité l'établissement sous un nom ou adresse autre que ceux indiqués ci-dessus, veuillez le mentionner :

Nom _____
 Rue et no. _____
 Ville et province _____
 Code postal _____

5. Si les renseignements portent sur une période autre que la période de référence s'étendant du 1er septembre 2002 au 31 août 2003, veuillez l'indiquer :

Du : _____ Au : _____
 Raisons : _____

6. Si une des entreprises rapportée dans ce rapport a été achetée ou vendue au cours de l'année se terminant le 31 août 2003, veuillez indiquer le nom de l'entreprise et le nom de l'ancien propriétaire ou acheteur :

Date de la transaction : _____

7. Forme juridique de l'entreprise :

- | | | |
|--|---|---------------------------------------|
| <input type="radio"/> Propriété unique/société en nom collectif | <input type="radio"/> Société dont les actions se transigent sur le marché boursier | <input type="radio"/> Coopérative |
| <input type="radio"/> Société dont les actions ne se transigent pas sur le marché boursier | <input type="radio"/> Organisme sans but lucratif | <input type="radio"/> Unité militaire |
| <input type="radio"/> Autres (préciser) _____ | | |

ATTESTATION DE LA DIRECTION

8. Je, _____ (Nom) _____ (Fonction), suis autorisé(e)

à attester au nom de _____ (Nom du titulaire de la licence)

que les renseignements donnés dans le présent rapport et les annexes ci-jointes sont, à ma connaissance, exacts et complets sous tous les rapports.

_____ (Signature) _____ (Date) _____ (Téléphone et code régional)

Date de réception

_____ (Réservé au bureau)

N° du dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--

ÉTAT DE BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT) pour l'année se terminant le 31 août 2003

				0			4
--	--	--	--	---	--	--	---

	\$(omettre les cents)	
1. Solde au début de l'année	01	
2. Redressement du bénéfice (perte) des années précédentes		02
3. Bénéfice net (perte nette) de l'année¹		03
4. Autres additions		04
5. Moins: Dividendes - actions privilégiées et ordinaires		05
6. Autres déductions		06
7. Solde à la fin de l'année		07

Rapprochement de l'état des résultats

1. Le montant à inscrire sur cette ligne est le total des lignes A.1 à A.5 à la page 5 du présent rapport. Si le montant inscrit sur cette ligne est différent du total des lignes A.1 à A.5, veuillez fournir une annexe «A» distincte montrant de quelle manière on est arrivé au montant sur cette ligne. L'annexe doit prendre la forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, des dépenses, la dépréciation, l'amortissement, les frais d'intérêt et le revenu (perte) net avant et après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entreprise de télédistribution, de télévision, de radio, des services de télévision payante et d'émission spécialisées) et hors-radiodiffusion.

Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser l'annexe ci-dessus sur une base consolidée et non-consolidée pour la société mère. S'il s'agit d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe ci-dessus sur une base non-consolidée. Dans les deux cas, les totaux de l'annexe doivent correspondre à ceux des états financiers déposés.

Site web

				0			7
--	--	--	--	---	--	--	---

1. Est-ce que votre entreprise exploite un site web? Oui Non
2. Si Oui, ce site génère-t-il des recettes publicitaires? Oui (Aller à 2.1) Non
- 2.1 Veuillez indiquer le montant des recettes publicitaires: _____ \$
3. Si Oui, ces recettes sont-elles rapportées dans la section 2 et/ou 3 de ce questionnaire? Oui Non

Évolution de la Situation Financière

pour l'année se terminant le 31 août 2003

0	6
---	---

RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :

A. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu

	\$ (omettre les cents)
1. Télévision et/ou Radio (l'addition des lignes 3.9, page 7, pour CHAQUE station radiophonique et télévisuelle)	01
2. Télédistribution par câble (somme des cellules 23, page 7 + cellule 18, col. 4 page 11, pour CHAQUE Système de télédistribution par câble) + (somme des cellules 23, page 3 + cellule 18, page 6, du "formulaire simplifié)	02
3. Télédistribution autre que par câble (p. ex.: SDM, SRD)	03
4. Autres activités de programmation (p.ex.: télévision payante)	04
5. Autres activités hors-programmation et de hors-radiodiffusion	05
Ajouter ou soustraire les éléments ne nécessitant pas de mouvement de liquidités:	06
6. Amortissement et dépréciation des immobilisations	07
7. Autres	08
8. Variation nette des actif à court terme à l'exception des liquidités	08
9. Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	09

B. ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Ajouts aux immobilisations:

1. Télévision/radio (somme de la cellule 35 page 10 pour toutes les stations de radio et la somme de la cellule 35 page 11 pour toutes les stations de télévision)	10
2. Télédistribution- Câble (somme de cellule 38, p. 10 + cellule 35, p. 13 pour CHAQUE Système de télédistribution par câble) + (somme de cellule 38, p. 3 + cellule 35, page 6 du «formulaire simplifié»)	11
3. Télédistribution- autre que câble	12
4. Autres activités de programmation (p.ex.: télévision payante)	13
5. Autres activités hors-programmation et de hors-radiodiffusion	14
6. Capitaux investis dans les droits de diffusion et dans le développement de la programmation	15
7. Autres (p. ex.: augmentation/disposition, etc.)	16
8. Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	17

C. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

1. Dividendes: - Actions privilégiées et ordinaires	18
2. Augmentation (remboursement) de la dette à long terme	19
3. Émission (rachat) d'actions	20
4. Autres	21
5. Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	22
Augmentation (diminution) des liquidités	23
Liquidités (insuffisance) au début de l'exercice	24
Liquidités (insuffisance) à la fin de l'exercice	25

SECTION 2 - RENSEIGNEMENTS SUR LA STATION - PROGRAMMATION RADIOPHONIQUE (Pages 7 à 10)

(Un exemplaire de cette formule doit être rempli pour chaque station d'origine, titulaire d'une licence)

sommaire de données financières pour l'année se terminant le 31 août 2003

Cette station diffuse-t-elle sur Internet OUI NON | | | 1 | 0

Si les renseignements dans le présent rapport visent une période autre que de 12 mois, veuillez indiquer de: _____ à: _____

Adresse de la station _____

				\$ (omettre les cents)	
1. Recettes:					
	Réciprocité ou autre transaction non monétaire	27			01
1.	Ventes locales de temps d'antenne				
	Réciprocité ou autre transaction non monétaire	28			02
2.	Ventes nationales de temps d'antenne (excluant les infopublicités)				
					03
3.	Paiements du réseau à la station				
	canadiennes	25	+	non-canadiennes	04
4.	Ventes de droits de diffusion d'émissions			26	
5.	Ventes de services de production				05
6.	Autres recettes - Veuillez préciser le type			30	06
				31	
				32	
7.	Total				07
2. Dépenses :					
1.	Programmation et production (voir page 8, cellule 46)				08
2.	Services techniques (voir page 9, cellule 07)				09
3.	Ventes et promotion (voir p. 9, cellule 16)				10
4.	Administration et frais généraux (voir p. 9, cellule 29)				11
5.	Total (voir p. 9, cellule 30)				12
3.					
1.	Revenu d'exploitation (perte)				13
2.	Moins: Amortissement (comptabilisé)				14
3.	Intérêts versés				16
4.	Revenus de placements, d'intérêts et autres recettes liées à la radiodiffusion (y compris les revenus de location)				17
5.	Moins: Amortissement de l'achalandage et des frais d'établissement				19
6.	Gain (perte) sur réalisation d'immobilisations, de placements, etc.				21
7.	Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu				22
8.	Provision pour impôts sur le revenu (recouvrement)				23
9.	Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu				24

4. Rémunération totales		Émissions et production (1)	Services techniques (2)	Ventes et promotion (3)	Administration et frais généraux (4)	Total (5)
\$ (omettre les cents)						
1.	Rémunération (y compris les commissions sur les ventes et les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administrateurs	42	43	44	45	46
2.	Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine normale)	47	48	49	50	51
						40
3.	Avantages sociaux (inclus à la ligne 4.1 ci-dessus)					

Identification -CRTC.

N° de dossier du CRTC

Indicatif d'appel

RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - SOMMAIRE

Veillez compléter ce sommaire pour CHACUNE des stations pour lesquelles vous êtes titulaire d'une licence SEULEMENT si (1) les recettes totales de la station sont inférieure à 2 millions de dollars, ou (2) le titulaire exploite des stations AM et FM dans le même marché et les recettes combinées de ces stations sont inférieures à 4 millions de dollars. Si l'une de ces conditions s'applique, veuillez compléter cette section ainsi que les questions A (langue de radiodiffusion), B (genre de musique) et C (Type de radio) en bas de la page. Votre questionnaire est maintenant complet. Merci

Si les conditions ci-dessus NE S'APPLIQUE PAS, veuillez s.v.p. PASSER à la section suivante (RADIO DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES-DÉTAILLÉES) et compléter le reste du questionnaire (pages 8, 9 et 10) pour chacune des stations pour lesquelles vous êtes titulaire d'une licence.

pour l'année se terminant le 31 août 2003

		6	0
1. Dépenses			
1. Redevances musicales (Paiements à SOCAN)	01	
2. Droits voisins	08	
3. Développement d'initiative canadiennes	02	
4. Créances douteuses	03	
5. Droits de licence du CRTC	04	
2. Sommaires des immobilisations et de l'amortissement - Radiodiffusion			
1. Coût d'origine des immobilisations et valeur des contrats de location au 31 août 2003	05	
2. Amortissement cumulé au 31 août 2003	06	
3. Acquisitions d'immobilisations pendant l'année financière 2003	07	

RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - DÉTAILLÉES

		1	1
1. Dépenses de programmation et de production			
		Services de nouvelles	Total
		\$ (omettre les cents)	
01	1. Rémunérations (doit correspondre avec page 7, cellule 42)	31	
	2. Cachets versées à des artistes ne faisant pas partie du personnel	32	
	3. Services de nouvelles (p. ex. agences de nouvelles)	36	
	4. Redevances (sauf redevances musicales)	49	
	5. Redevances musicales (Paiements à SOCAN)	53	
	6. Droits voisins	54	
	7. Enregistrements et transcriptions musicales	37	
	8. Amortissement d'émissions d'abonnement (syndiquées), de services d'émissions sur bandes magnétoscopiques, etc.	40	
	9. Autres frais de production et de programmation	42	
	10. Paiements au réseau pour des émissions	43	
	11. Autres frais de réseau	45	
12. TOTAL (reporter à la page 7, cellule 08)	Total, Services de nouvelles compris dans cellule 46	16	46
Montants inclus dans les frais ci-haut mentionnés :			
	a) Cachets versés à des artistes faisant partie du personnel (compris dans 1.1)	47	
	b) Cachets versés à des artistes ne résidant pas au Canada (compris dans in 1.2)	48	
	c) Développement d'initiative canadienne (inclus dans les frais d'émission ci-dessous)	52	
A. Langue de radiodiffusion (estimez le pourcentage du temps de diffusion dans chacune des langues ci-dessous.)			
<input type="radio"/> Anglais % <input type="radio"/> Français % <input type="radio"/> Autochtone % <input type="radio"/> Autres %			
B. Indiquez le genre de musique qui identifie le plus votre station (S.V.P. en indiquer seulement une)			
<input type="radio"/> Contemporain <input type="radio"/> Country et ses dérivés <input type="radio"/> Succès classiques <input type="radio"/> Légère <input type="radio"/> Succès contemporain <input type="radio"/> Album-genre rock <input type="radio"/> Spécialités (i.e. jazz, classique, nouvelles) <input type="radio"/> Autres populaires <input type="radio"/> Multilingue			
C. <input type="radio"/> Station de radio parlée <input type="radio"/> Station à faible utilisation <input type="radio"/> Station de musique			

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS ET DE L'AMORTISSEMENT - RADIODIFFUSION

Classement des immobilisations	Coût d'origine des immobilisations détenues et valeur des contrats de location-acquisition au 31 août 2003 (1)	Amortissement cumulé au 31 août 2003 (2)	Acquisitions d'immobilisations en 2003 (3)
\$ (omettre les cents)			
1. Terrains, bâtiments, ordinateurs, matériel de reportage mobile, automobiles et camions, meubles et articles d'ameublement, améliorations locatives, autres immobilisations sauf matériel technique et de studio.	01	04	
2. Matériel technique et de studio (p.ex.: tour et antenne, matériel émetteur)	02	05	
3. TOTAL	03	06	

Rapprochement des comptes des immobilisations et des contrats de location-acquisition	
Solde au début de l'année	36
Ajouter: (Cellule 35 ci-dessus)	37
Total partiel	38
Moins: Coût d'origine des immobilisations liquidées au cours de l'année se terminant le 31 août 2003	39
Total: (doit correspondre à la cellule 03, ci-dessus)	40

Avantages du transfert de propriété:

Chaque titulaire doit fournir une conciliation (veuillez fournir une annexe «B» à ce rapport) concernant les avantages du transfert de propriété au cours de l'année de radiodiffusion 2003 (capital et exploitation) donnant les calculs étape par étape pour en arriver à tous les chiffres inclus dans ce rapport annuel (détaillée par catégorie, par ex., émissions pour enfants, émissions dramatiques, immobilisations, frais d'émissions capitalisés et amortis, etc.), tel que prescrit dans la décision par laquelle les transferts de propriété ont été approuvés. Cette conciliation doit être cumulative et donner les sommes cumulatives pour l'année engagées ainsi que les frais pour 2003, pour chacune des catégories capital, exploitation et subventions/contributions, le cas échéant.

TÉLÉVISION - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS

pour l'année se terminant le 31 août 2003

			2		1
--	--	--	---	--	---

C. Dépenses de production:

1. Coût de la vente/souscription d'émissions canadiennes
2. Coût de la vente/souscription d'émissions non-canadiennes
3. Coût des services de production vendue

\$ (omettre les cents)

01

02

03

4. Infopublicités	Cachets versés aux artistes ne faisant pas partie du personnel	Cachets versés aux artistes ne résidant pas au Canada	TOTAL
a) Canadiennes	23	24	22
b) Non-Canadiennes mais produite au Canada	26	27	25
			28
c) Révision en fonction des critères (avis public CRTC 1994-139)			
Total des infopublicités (somme des cellules 22, 25, 28)			29

5. Autres (note 1) (incluant les redevances musicales)

04

6. Total - Dépenses de production

05

D.1 Grand Total - Dépenses de programmation et de production (Lignes A3. + B6 + C.6)

(reporter à la page 7, cellule 08)

06

Montants inclus dans le **Grand Total** - Dépenses de programmation et de production pour:

- a) Rémunération et avantage sociaux (reporter à la page 7, cellule 42)

07

- b) Cachets versés aux artistes ne faisant pas partie du personnel

08

- c) Services de nouvelles (p.ex. agences de nouvelles)

09

- d) Redevances (excluant les redevances musicales)

10

- e) Redevances musicales (inclus à ligne C.5 ci-dessus)

11

- f) Paiements au réseau pour des émissions

12

- g) Autres frais de réseau (note 2)

13

- h) Cachets versés aux artistes ne résidant pas au Canada

14

- 1) Si supérieur à 10% du total des dépenses de production, veuillez fournir les détails en annexe.
- 2) Si supérieur à 10% du total des dépenses de programmation, veuillez fournir les détails en annexe.

Identification CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Indicatif d'appel

--	--	--	--	--	--	--	--

TÉLÉVISION - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS - fin pour l'année se terminant le 31 août 2003

			2	2
--	--	--	---	---

2. Frais de services techniques

1. Équipements techniques, pièces émetteurs, studios, rubans et fournitures, services de consultants techniques, entretien et autres frais de services
2. Location de voies de liaison, de voies hertziennes ou de voies par satellite
3. Rémunérations (doit correspondre avec page 7 cellule 43)
4. **TOTAL** (reporter à la page 7, cellule 09)

\$ (omettre les cents)

31

05

06

07

3. Frais de ventes de promotion

1. Promotion auprès du public, auprès des annonceurs et mesure des cotes d'écoute
2. Commissions sur les ventes (vendeurs indépendants)
3. Commissions sur les ventes versées aux membres du personnel (compris dans 3.5 ci-dessous)
4. Autres frais de ventes et de promotion
5. Rémunérations (doit correspondre avec page 7, cellule 44)
6. **TOTAL** (reporter à la page 7, cellule 10)

08

11

13

14

15

16

4. Frais d'administration et frais généraux

1. Frais de représentation, de voyage, du matériel roulant, téléphones, bélinographe, services informatiques et frais d'administration de bureau
2. Frais des locaux (loyer, réparations et entretien, assurance générale, services publics, etc.)
3. Taxes immobilières et taxes d'affaires
4. Services professionnels
5. Créances douteuses
6. Droits de licence du CRTC
7. Services de gestion (par des tiers)
8. Autres frais d'administration et frais généraux
9. Rémunérations (inclus les jetons de présence des administrateurs) (doit correspondre avec page 7, cellule 45)
10. **TOTAL** (reporter à la page 7, cellule 11)

34

20

37

22

23

24

26

27

28

29

30

5. **Frais totaux** (page 9 cellule 6; page 10 cellules 07, 16, et 29 ci-dessus) reporter à la page 7, cellule 12)

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS ET DE L'AMORTISSEMENT - TÉLÉVISION

Classement des immobilisations	Coût d'origine des immobilisations détenues et valeur des contrats de location-acquisition au 31 août 2003 (1)	Amortissement cumulé au 31 août 2003 (2)	Acquisitions d'immobilisations en 2003 (3)
\$ (omettre les cents)			
1. Terrains, bâtiments, ordinateurs, matériel de reportage mobile, automobiles et camions, meubles et articles d'ameublement, améliorations locatives, autres immobilisations sauf matériel technique et de studio.	01	04	
2. Matériel technique et de studio (p.ex.: tour et antenne, matériel émetteur)	02	05	
3. TOTAL	03	06	

Rapprochement des comptes des immobilisations et des contrats de location-acquisition		
Solde au début de l'année	36	
Ajouter: (Cellule 35 ci-dessus)	37	
Total partiel		38
Moins: Coût d'origine des immobilisations liquidées au cours de l'année se terminant le 31 août 2003		39
Total: (doit correspondre à la cellule 03, ci-dessus)		40

Avantages du transfert de propriété:

Chaque titulaire doit fournir une conciliation (veuillez fournir une annexe «B» à ce rapport) concernant les avantages du transfert de propriété au cours de l'année de radiodiffusion 2003 (capital et exploitation) donnant les calculs étape par étape pour en arriver à tous les chiffres inclus dans ce rapport annuel (détaillée par catégorie, par ex., émissions pour enfants, émissions dramatiques, immobilisations, frais d'émissions capitalisés et amortis, etc.), tel que prescrit dans la décision par laquelle les transferts de propriété ont été approuvés. Cette conciliation doit être cumulative et donner les sommes cumulatives pour l'année engagées ainsi que les frais pour 2003, pour chacune des catégories (les capital, exploitation et subventions/contributions, le cas échéant).